

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MEYNES

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, ET LE TROIS AVRIL À 19 HEURES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Etaient présents : M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Sonia REBOUL, M. Jean-Luc FORTIN, Mme Alexandra MORAND, M. Christophe CURIE, M. David EYSETTE, Mme Patricia PIERREDON, M. Bastien VALENTE, M. Brice VOULAND, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sabine SERRANO, M. Grégory ROMAN, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL

Excusés ayant donné procuration :

M. Stéphan LAUTHIER à M. Christophe CURIE
Mme Morgane CASTAN à Mme Sabine SERRANO
Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL à M. Alexandre SENERS
Mme Fanette FESSY-PAQUET à M. Jacques VIGNAL

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, M. Grégory ROMAN a été désigné secrétaire de séance à la majorité des suffrages.

N° 2025-015 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE / CCAS ET DES BUDGETS ANNEXES EAU / ASSAINISSEMENT POUR 2025

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la construction du Budget Primitif de la commune et des budgets annexes eau, assainissement et CCAS ont été soumis à la commission finances en date du 18 mars 2025.

Monsieur Christophe CURIE, conseiller municipal délégué aux finances, présente et commente le BP 2025 du budget primitif et des budgets annexes eau, assainissement et CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

PAR QUINZE VOIX POUR ET QUATRE VOIX CONTRE (Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL, Mme Fanette FESSY-PAQUET)

APPROUVE le Budget Primitif 2025 de la Commune, adopté chapitre par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour sa section de Fonctionnement et pour sa section d'Investissement, comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement		Investissement		TOTAL
	Restes à réaliser 2024	Crédits 2025	Restes à réaliser 2024	Crédits 2025	
Dépenses	0 €	3 180 518.72 €	632 999.29 €	1 619 519.19 €	4 800 037.91 €
Recettes	0 €	3 180 518.72 €	272 306.00 €	1 619 519.19 €	4 800 037.91 €

APPROUVE le Budget annexe du service de l'eau 2025, adopté chapitre par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour sa section d'exploitation et pour sa section d'Investissement, comme suit :

BUDGET EAU	Exploitation		Investissement		TOTAL
	Restes à réaliser 2024	Crédits 2025	Restes à réaliser 2024	Crédits 2025	
Dépenses	0 €	177 024.05 €	0 €	783 432.93 €	960 456.98 €
Recettes	0 €	177 024.05 €	0 €	783 432.93 €	960 456.98 €

APPROUVE le **Budget annexe du service de l'assainissement 2025**, adopté chapitre par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour sa section d'exploitation et pour sa section d'investissement, comme suit :

BUDGET ASSAINISSEMENT	Exploitation		Investissement		TOTAL
	Restes à réaliser 2024	Crédits 2025	Restes à réaliser 2024	Crédits 2025	
Dépenses	0 €	223 017.81 €	0 €	280 883.32 €	503 901.13 €
Recettes	0 €	223 017.81 €	0 €	280 883.32 €	503 901.13 €

APPROUVE le **Budget annexe du CCAS 2025**, adopté chapitre par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour sa section de fonctionnement comme suit :

BUDGET CCAS	Fonctionnement		TOTAL
	Restes à réaliser 2024	Crédits 2025	
Dépenses	0 €	27 088.28 €	27 088.28 €
Recettes	0 €	27 088.28 €	27 088.28 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance



Pour extrait conforme

Le Maire
Fabrice FOURNIER

